

# Le « livre africain » et les *cérémonials* du champ littéraire. Un cas de légitimation par inversion

David Kofi N'GORAN<sup>(1,2)</sup>

## Introduction

L'objet de ce propos est de procéder à une analyse « socio-empirique ». Ce qui traduit un intérêt sociologique, tel que celui-ci se déplace de l'imaginaire à la matière, de la représentation à un objet concret, donc de la littérature à la société réelle. Plus précisément, il s'agira ici d'aborder « l'objet-livre », en tant que double nécessaire de « la chose littéraire »<sup>1</sup>, dont la condition primordiale d'existence, plus que ce qu'en dit J-M Kouakou, se trouve, non seulement, « dans sa nature intrinsèquement linguistique et fictive en termes de relation, ainsi que dans sa norme, c'est-à-dire, l'accomplissement intégral de sa nature »<sup>2</sup>, mais également dans ce qui apparaît d'ordinaire comme « chose concrète, perceptible par la vue, le toucher, chose solide considérée comme un tout, fabriqué par l'homme destiné à un certain usage »<sup>3</sup>.

Pour autant, la notion de « livre africain », tout comme d'ailleurs ses équivalents : « livre européen, français, américain, antillais, ivoirien, etc. » semble problématique du fait de son caractère non consacré. En effet, tout se passe comme si, voulant préserver la pureté de son isotopie, la littérature refuse de se laisser enfermer par « le livre », attestant du coup, que la littérature, qu'elle soit écrite ou non, n'est pas réductible au « livre », et qu'inversement tout livre ne renvoie pas à la littérature.

Dès lors, qu'est ce qu'un « livre africain » ? Quelles sont les modalités qui rendent recevable son actualisation en tant qu'objet social empiriquement attesté ? Dans quelle mesure peut-on dire que « l'objet-livre » renseigne sur les ressources du champ littéraire en contexte africain ?

Comment les acteurs de ce champ procèdent-ils pour construire leur légitimité en dépit d'une pauvreté grossière de la conditionnalité matérielle ?

---

<sup>(1)</sup> Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire.

<sup>(2)</sup> Université de Strasbourg, 67400, Strasbourg, France.

<sup>1</sup> Kouakou, Jean-Marie (2005), *La chose littéraire, objet/objets*, Abidjan, EDUCI.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 29-30.

<sup>3</sup> Kouakou, Jean-Marie, reprenant le Larousse., *Ibid.*

Ces questionnements impliquent qu'interroger la notion de « livre africain » revient à penser la littérature qui en assure la désignation générique dans sa dualité de rapport avec l'espace social à l'origine de sa mise en forme. Précisément, c'est, postuler qu'en Afrique, et sans doute ailleurs, produire de la littérature ne saurait se limiter à la structuration d'une trame fictionnelle évoquant des personnages auxquels sont affectés des fonctions relativement au jeu de l'imaginaire. La littérature implique aussi l'occupation par des acteurs et agents sociaux (écrivains, lecteurs, éditeurs, bibliothécaires, institutions scolaires et académiques, instances de consécration, etc.) d'un espace spécifique, l'investissement dans cet espace par position et positionnement de l'objet-livre et son auteur.

De ce fait, nous apporterons réponse à ces interrogations à partir de deux hypothèses : une première qui rappelle l'histoire institutionnelle du « livre africain » et une seconde qui postule que la pratique d'une « littérature sans livre » est positivement corrélée à une stratégie inversée de légitimation. Nous parlons alors d'un détour de l'alchimie comme d'une richesse des pauvres.

## **I. Une histoire institutionnelle du « livre africain »**

Le « livre africain » relève d'une histoire dont la constitution est concomitante de celle de la « littérature africaine ». Mais cette dernière est suffisamment connue. Insistons plutôt sur la première.

De ce point de vue, ce qu'on pourrait appeler très imparfaitement l'histoire du « livre africain » prend aussi en compte l'aspect de l'industrie éditoriale, car comme le note Robert Darnton à propos de l'aventure économique du livre au XVIII<sup>e</sup> siècle français : « Les hommes et les femmes qui ont fabriqué et vendu des livres sont des créateurs de chair et de sang. Ils ont marchandé, bluffé, espionné, menti. Ils ont été ruinés et ils ont fait fortune en donnant libre cours à toute la gamme des émotions humaines ».<sup>4</sup>

Ainsi, en observant l'histoire de ce qu'il est convenu d'appeler avec P. N'Kashama « l'intention littéraire africaine et la production matérielle qui la porte et la supporte »<sup>5</sup>, il apparaît deux types de constat : Il y a, d'abord, les conditions matérielles toujours pénibles dans lesquelles s'exprime, se diffuse et se consomme le livre africain, c'est-à-dire l'évidence d'une déficience de l'édition africaine ; et il y a, ensuite, l'omniprésence ou

---

<sup>4</sup> Darnton, Robert (1991), *Gens des lettres, gens du livre*, Paris, Odile Jacob, p. 7.

<sup>5</sup> N'Kashama, Pius N'Gandu (1994), *Les années littéraires en Afrique (1987-1992)*, Paris, l'Harmattan, volume II, p.16

l'interventionnisme presque permanent des structures éditoriales occidentales.

A l'origine des ces deux situations se trouvent également plusieurs arguments historiques : dans un premier temps, l'histoire de l'édition africaine est avant tout celle de l'édition coloniale (entre 1920-1930) et des structures de diffusion appartenant aux missions chrétiennes.

De toute évidence, le contexte culturel dominé par l'idéologie et la politique du gouvernement français de l'époque ne pouvait favoriser une politique africaine du livre ou une politique d'efficacité du livre africain<sup>6</sup>. De la sorte, jusqu'à la veille des indépendances des années 1960 et malgré le taux d'alphabétisation en croissance dans les pays africains, « les Etats africains se sont retrouvés les uns après les autres sans maisons d'éditions et sans système de distribution. Il n'existait sur place que quelques imprimeries pour la production des documents officiels »<sup>7</sup>.

Dans un second temps l'histoire de l'édition africaine est bien sûr celle de *Présence Africaine* dans le centre parisien, mais aussi celle des indépendances avec des premières maisons d'éditions internes soutenues par des gouvernements nationaux comme ceux de la Côte-d'Ivoire, du Togo ou du Sénégal pour le cas Ouest Africain. N'kashama<sup>8</sup> en donne quelques repères généraux significatifs :

1962 : *Présence Africaine* publie ses meilleurs classiques dans le domaine du roman. Des noms qui s'imposeront désormais dans les manuels d'école.

1970-1971 : Les éditions *Clé* (centre de littérature évangélique) créées à Yaoundé en 1963 éditent plusieurs textes à l'intention d'un large public de scolarisés. Les élèves des lycées et des collèges constituent les premiers destinataires. Le succès en est immédiat : par le format et le prix, par l'écriture et la référence aux cultures des cercles urbains. En même temps, apparaît une autre génération d'auteurs, de penseurs et de philosophes qui reprennent les thèmes majeurs du discours africain, et sont publiés dans des collections célèbres.

1971 : Des écrits présentés à des concours littéraires sont régulièrement publiés. Le prétexte de l'édition est invoqué pour encourager les jeunes talents qui montent, et susciter des nouvelles vocations. Ce sont ces écrits qui forment l'essentiel des collections de certaines maisons comme *Monde*

---

<sup>6</sup> Voir Schulz, Claudia (2001), « Construire le paysage de l'édition dans l'Afrique francophone de l'Ouest durant l'époque post-coloniale » in Michon, Jacques, et Mollier, J.Y., *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIème à l'An 2000*, Presse de l'université de Laval, L'Harmattan, p. 241-250.

<sup>7</sup> Schulz, Claudia, *op.cit.*, p. 243

<sup>8</sup> N'kashama, P. N., *op.cit.*, p. 21-23.

*noir poche* chez Hatier à Paris et le Centre d'édition et de diffusion africaine (CEDA) crée en 1971 à Abidjan.

1972 : Les éditions *Pierre Jean Oswald*, à Tunis d'abord, à Paris ensuite, publient un nombre important de textes africains (Tchicaya U Tam'si, Boubou Hama, Zadi Zaourou, Makouta-M'Boukou, Tati-Loutard, Massa Makan Diabaté, Charles Nokan, Maxime N'Debeka, Frédéric Pacéré Titinga ...)

1977 : *Les Nouvelles éditions africaines* (NEA) à Dakar, créées en 1972 et soutenues en grande part par les gouvernements ivoiriens, sénégalais et togolais, s'imposent incontestablement sur le continent. Elles sont également soutenues par un groupe de maisons parisiennes qui y détiennent des actions et qui font sentir une participation financière conséquente<sup>9</sup> influençant à un moment donné l'activité éditoriale.

1988 : Suite à des difficultés financières, les NEA ferment, les gouvernements des trois pays africains concernés fonderont alors des éditions nationales. Le bureau ivoirien de NEA, par exemple, voit le jour avec une présence des éditeurs français ayant une part de 20%.

Il faut ajouter à ces événements éditoriaux, et malgré les conditions de diffusion et d'accueil différentes selon que les éditeurs sont occidentaux ou nationaux africains, les moments de distinction tels que les festivals, les colloques, des revues et magazines spécialisés, et surtout les prix littéraires : « Le grand prix littéraire d'Afrique noire » ainsi que de nombreux autres institués par les gouvernements locaux, accompagnant l'acte ou la politique éditoriale africaine.

Ce qui précède appelle quelques remarques :

D'abord, l'état extraverti, depuis ses origines, de l'édition africaine apparaissant ainsi comme fille de l'édition occidentale (ou française précisément pour ne retenir que le cas des pays francophones ouest africains).

Ensuite, la place prépondérante du centre parisien dans le support matériel du livre africain (impression, distribution) n'a jamais été un phénomène permanent ; contrairement aux apparences, un grand nombre de textes dans les littératures africaines de langue française a été publié dans des éditions périphériques, soutenus dans leur publication et leur diffusion par les maisons privées, (celles des « Amis des noirs ») ou alors

---

<sup>9</sup> Selon « l'histoire de l'édition en Afrique subsaharienne » établi par Claudia Schulz, Hatier, Didier et Mame détenaient 75% des actions de CEDA contre 25% pour le gouvernement ivoirien, puis 15% de part supplémentaire plus tard. Pour ce qui est de NEA, les gouvernements des trois pays africains détenaient chacun 20% contre 40% pour les éditeurs français Hachette, A. Colin, Fernand Nathan, Seuil, Voir Schulz Claudia, *op.cit.*, p. 244

par les maisons locales suscitées par des gouvernements africains. Il apparaît, en conséquence, que depuis les années 1980, plusieurs changements deviennent perceptibles. Le marché éditorial africain parut particulièrement lucratif, la capacité de production et de consommation du livre en Afrique subit une nette amélioration due en partie à l'augmentation du taux de scolarisation.

Enfin, les crises économiques des dernières décennies arrêteront la marche de l'édition africaine pour accentuer ses faiblesses. Ambroise Kom<sup>10</sup> explique cette situation par le faible pouvoir d'achat des Africains, l'absence d'une main d'œuvre qualifiée et d'un système de diffusion convenable, une infrastructure de transport et de communication insuffisante, la sous capitalisation des maisons d'édition et le quasi monopole des gouvernements africains dans le domaine du livre scolaire.

Quant à Fabrice Piault<sup>11</sup>, il insiste sur la mauvaise alliance faite de « tous les coups tordus et de multiples formes de corruption : passe-droits, cadeaux en nature, services divers, bakchichs » passée entre éditeurs occidentaux et dirigeants africains.

Toujours est-il que quelles qu'en soient les causes, que la situation éditoriale africaine est restée presque entièrement aux mains des grandes maisons occidentales. Ce qui accentuait non seulement la dépendance<sup>12</sup> des États africains en matière de consommation de l'objet-livre, mais ramène surtout les écrivains africains d'aujourd'hui à la posture de leurs devanciers de l'époque post-coloniale condamnés à être des écrivains africains « nés en France » c'est-à-dire, soumis à une obligation de confier leurs œuvres à Gallimard, à Grasset ou à Seuil pour espérer être connus et reconnus.

Doit-on conclure, pour autant, que cette pauvreté des conditions matérielles de production du livre et de sa consommation entache à un tel point le principe d'« autonomie » du champ qu'elle devrait entraîner l'absence d'« un champ littéraire africain »<sup>13</sup> ?

---

<sup>10</sup> Kom, Ambroise (2000), *La malédiction francophone. Défi culturel et condition post-coloniale en Afrique*. Hambourg lit. Yaoundé, Clé.

<sup>11</sup> Piault, Fabrice (1999), « les pistes sinueuses du livre scolaire » in *Livre hebdo* n° 357, p. 59.

<sup>12</sup> En effet, l'Afrique reste fortement dépendante de l'importation du livre. En 1977 les pays occidentaux avaient publié en moyenne 450 titres par million d'habitants alors que les pays africains en publiaient 26 pour le même nombre d'habitants. De 1963 à 1987 l'importation du livre a augmenté de 1300 tonnes métriques à 3900 tonnes métriques. Le Burkina Faso par exemple a importé en 1989, 99,9% des livres destinés à sa jeunesse, le Sénégal 98,8% et la Côte-d'Ivoire 94%, Voir Schulz (Claudia, *op.cit.*).

<sup>13</sup> A cet effet, nous établissons trois tendances de la sociologie des champs appliquée à la littérature africaine : une première tendance trouve cette démarche recevable à conditions de la conjuguer au pluriel en tenant compte de la configuration éclatée et diverses des espaces

Il nous semble qu'il ne saurait exister meilleure esquisse de réponse à cette préoccupation majeure que celle contenue dans le principe, comme dit Marcel Mauss dans un autre cadre, d'« efficacité magique » dont la validité tient à tout l'univers social au sein duquel s'élabore et s'exerce la magie. Pour le dire autrement en paraphrasant Bourdieu<sup>14</sup>, et suivant la même analogie : qu'est ce qui fait qu'une œuvre littéraire ayant l'Afrique comme désignation qualificative est une œuvre littéraire et non une chose du monde ou un simple ustensile ? Qu'est ce qui fait qu'un écrivain se réclamant de l'Afrique est un écrivain par opposition à un artisan ou un peintre du dimanche ? Qu'est ce qui fait qu'un « livre africain » exposé dans un rayon de librairie est une œuvre littéraire et non une recette culinaire ou un manuel de bricolage ? Le fait qu'il est signé du nom d'un auteur reconnu (et d'abord comme écrivain) et non par un marchand de vin ou un plombier ? Qu'est ce qui fait que l'apposition de ce nom, pareil à la griffe d'un grand couturier, multiplie la valeur de l'objet-livre ? Pour tout résumer : selon quelles modalités la pratique de la littérature africaine (avec sa culture *propre* du livre, et le statut d'écrivain s'y afférent) est reconnue sur le vaste marché des biens symboliques, et dans les sociétés africaines particulièrement, comme une activité sociale participant de la division du travail social ?

Postulons que la pratique d'une « littérature sans livre » est positivement corrélée à une stratégie inversée de légitimation, c'est-à-dire, au détour d'une alchimie censée transformer la pauvreté structurelle en richesse des démunis.

---

socio-littéraires concernés (Voir Fonkoua, Romuald, Halen, Pierre et Städtler, Katharina, *Les champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001.) Une deuxième tendance postule la présence et la pertinence d'« un champ littéraire africain » au singulier et tente de montrer que les acteurs et les agents de la littérature africaine sont rassemblés par un ensemble de propriétés symboliques générales, puis spécifiques, constitutives de tout le paysage d'un « champ littéraire » en tant que monde social miniaturisé et gouverné par une logique propre au sens d'« auto- nomos » (Voir N'goran, David K., *Le champ littéraire africain, essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Kadi, Germain-Arsène, *Le champ littéraire africain depuis 1960. Roman, société et écrivains ivoiriens*, Paris, L'Harmattan, 2010), Puis une troisième tendance nie ce présupposé en argumentant une « autonomie » non acquise du champ pour substituer à la notion de champ des concepts tout aussi flottants que sont « système littéraire », « institution littéraire » (Halen ; « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », in Diop, Papa Samba, et Lüserbrink Hans-Jürgen (dir) *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2001, p. 55-67, ou « microcosme littéraire » (Eymard ; Emmanuelle, « Aspects sociocritiques du microcosme littéraire ivoirien », [www.academia.edu](http://www.academia.edu), 2012).

<sup>14</sup> Nous adaptons Bourdieu, Pierre, « L'anamnèse historique et le retour du refoulé », in *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, *Op.cit.*, p. 473.

## II. La richesse des pauvres : une légitimation par inversion

Par « légitimation par inversion » nous décrivons un mode de positionnement dans le champ dont la logique ne souscrit pas à un mode absolu de travail social élevé au rang d'orthodoxie indépassable. Ainsi, « le champ littéraire africain » ne saurait être interprété comme le produit d'une raison évolutionniste qui, après une lecture ethnocentriste ou dogmatique de *Les règles de l'art*<sup>15</sup>, pose le modèle français comme référence universelle du fonctionnement de tout champ littéraire<sup>16</sup>.

De ce point de vue, il nous faut prendre le bout opposé du monde idéal que décrit Bourdieu en termes d'« homologie presque parfaite entre deux structures en chiasmes »<sup>17</sup> à savoir, la relation entre champ de production culturelle et champ du pouvoir, projetée sur le capital économique et le capital culturel, pour découvrir la logique *autre* que dévoile le champ littéraire africain, notamment, comment, d'une part, les attentes de la *clientèle*, les contraintes de la commande et de la demande dans le champ africain ne sont pas tout à fait liées à « l'objet-livre » et ses institutions afférentes comme dans le cas français<sup>18</sup>, et d'autre part, comment, les ruptures stylistiques, esthétiques, thématiques, discursives ou idéologiques ne sont pas non plus le fait de « groupes de patrons des arts avec leurs attentes artistiques différentes »<sup>19</sup>.

Il semble plutôt que, historiquement, les ruptures situées au départ du champ africain ont toujours été le fait d'« une mauvaise foi structurale »<sup>20</sup> se jouant entre « littérature » et « politique », et d'une façon presque négligeable entre « littérature » et « économie ».

---

<sup>15</sup> En posant ce texte comme origine scientifiquement fondée de la théorie des champs.

<sup>16</sup> Il peut être attesté que la puissance de la pensée de Bourdieu à propos de « champ » (champ littéraire, champ du pouvoir, champ politique, champ économique, champ scientifique, etc.) réside plus dans son application à des objets culturellement restreints (Kabylie, France) que leur application à un référent universellement garanti. De toute évidence, la théorie des champs, telle qu'initée par Bourdieu, intéressée par la seule coupure « culture de masse vs culture d'élite » localisée au XIXe siècle français, est faible de la non prise en compte de la situation postcoloniale des littératures francophones participant, pourtant, au milieu du XXe siècle, de la lutte symbolique des littératures dans l'espace français d'une part, et dans « la république mondiale des lettres » d'autre part (Voir N'goran, David K., *Les illusions de l'africanité*, *Op. Cit.*, précisément la troisième partie : « L'enjeu du jeu : de la (para)topique du champ en situation postcoloniale ») Cette théorie ignore également les différentes formes de dominations greffées à des rapports sociaux de types, soit, de genre, soit racial, ou encore de Classe., (Voir sur ce plan, Dorlin, Elsa, (éd.) *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris, Presses Universitaires de France, 2009).

<sup>17</sup> Bourdieu, Pierre, *op.cit.*, p. 411-412.

<sup>18</sup> Ici, les institutions chargées de favoriser le contact, les interactions et les transactions entre les écrivains, leurs mécènes et leurs lecteurs ne sont pas les académies, les clubs ou les salons.

<sup>19</sup> Bourdieu, *Ibid.*, p. 413.

<sup>20</sup> Bourdieu, *Ibid.*, p. 414.

Aussi, la légitimation par inversion fonctionne-t-elle selon trois modalités :

La première rend inopérante la coupure « littérature d'élite/littérature de masse » et postule que d'un double point de vue historique et structurel, l'objet-livre relève en contexte africain, largement dominé par les paradigmes de l'oralité et de la tradition<sup>21</sup>, de ce que la sociologie bourdieusienne nomme encore « la culture cultivée »<sup>22</sup>, quoiqu'ici, le rapport au livre tient plus d'une demande sociale intéressée que d'une pratique incorporée des *habitus* de classe. De la sorte, plus que l'objet matériel, le champ littéraire obéit à un rituel qui organise la scène littéraire autour des sites périphériques de la littérature, comme par exemple, la négociation du positionnement des écrivains dans les espaces sociaux voisins. On voit ainsi, comment dans la tension qui se joue entre champ littéraire, champ intellectuel et champ du pouvoir, le statut d'« écrivain » paraît déterminant comme indice de « jeu », et assure à lui tout seul la « place » désirée sur l'axe du positionnement social, l'autre légitimité de l'acteur (ré)connu comme « écrivain ». En dehors du cas bien connu de L. S. Senghor<sup>23</sup>, on pourrait rappeler un exemple récent dans le microcosme ivoirien que rapporte Germain Kadi à propos de Maurice Bandama, alors président de l'Association des écrivains de Côte d'Ivoire (AECI), à l'occasion d'un discours supposé être « littéraire » à une tribune politique (celle du forum pour la réconciliation nationale)

La rupture introduite par Maurice Bandama n'est pas celle de l'hérésie contre l'orthodoxie qui est souvent à l'origine de la lutte d'influence au sein du champ littéraire [...] ce qui n'est pas le cas de Maurice Bandama qui, sachant très bien les règles de l'association, a choisi d'utiliser la structure qu'il dirige pour acquérir une position dans le champ politique [...] Malheureusement, aujourd'hui encore, la majorité des auteurs continuent de penser que l'AECI est prise en otage par quelques écrivains, qui grâce à l'association, espèrent acquérir de la réputation dans leurs partis politiques respectifs [...] <sup>24</sup>

Malgré cette configuration, cet aspect de la négociation des frontières entre les champs littéraire, intellectuel et politique autorise de ne pas

---

<sup>21</sup> Voir N'goran, David K., *Le champ littéraire africain*, *Op.Cit.*, Voir aussi Derive, Jean, « Champ littéraire et oralité africaine », in *Les champs littéraires africains*, *op.cit.*, p. 87-111.

<sup>22</sup> Voir Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1985. Cependant, dans notre cadre, la distinction entre « littérature populaire et littérature d'élite » s'avère ainsi inopérante.

<sup>23</sup> Voir N'goran, David K., « Senghor, l'Etat, la pensée, la poésie : une stratégie de déclasserment dans le champ littéraire », *Ethiopiennes n° spécial*, 1er trimestre 2012, p. 155-167.

<sup>24</sup> Kadi, Germain-Arsène (2010), *Le champ littéraire africain depuis 1960. Romans, écrivains et société ivoiriens*, Paris, l'Harmattan, p. 22-25.



investir aussi mécaniquement la problématique du manque d'« autonomie » du champ littéraire africain. On pourrait privilégier plutôt ce qui y prédomine comme dimension stratégique si l'on s'en tient aux investissements infrastructurels dans le champ littéraire par le fait d'écrivains promus à des postes politiques, à l'instar de B. Zadi Zaourou, écrivain-ministre dont le ministère fut à l'origine de la Maison des écrivains de Côte d'Ivoire<sup>25</sup>, mais aussi artisan administratif du Palais de la culture d'Abidjan, tout comme L.S.Senghor, alors « président-poète » ou « poète-président » se trouva à l'origine des Nouvelles éditions africaines (NEA).

La deuxième modalité est l'affaire de l'institution littéraire *stricto sensu*. Elle renseigne sur la vie littéraire et la place que le discours de /sur la littérature occupe dans le vaste ensemble du discours social. Aussi, en choisissant le cas ivoirien comme échantillon indicatif du cas africain en général, il apparaît une émergence relativement significative de l'activité éditoriale avec une dizaine de maisons d'éditions, avec les  $\frac{3}{4}$  du chiffre d'affaire et de vente tenu par le livre scolaire et para-scolaire, quand seulement  $\frac{1}{4}$  de ce même chiffre est revendiqué par la littérature générale<sup>26</sup>. Ce qui traduit un intérêt évident du livre dans la division du travail, mais subtilement réapproprié par la littérature pour en assurer la domination symbolique, en jouant de la demande sociale formulée essentiellement autour des prébendes financières immédiates<sup>27</sup>.

C'est donc tout naturellement que la vie du livre (événements publicitaires<sup>28</sup>, prix littéraires<sup>29</sup>, critique dans la presse) se déroule sous la bannière de « la littérature », laissant ainsi transparaître l'équation d'une présence grossière de l'« objet-livre » dans la société, mais d'une

---

<sup>25</sup> Même si cette maison n'est toujours pas fonctionnelle à ce jour. Peut-être apparaît ici également le sens des griefs formulées contre Bernard Dadié, ministre des Affaires culturelles de Félix Houphouët-Boigny de 1977 à 1986 et accusé de n'avoir pas fait grand-chose en matière de politique culturelle.

<sup>26</sup> En 1998, le chiffre d'affaire des CEDA s'élevait à 4 milliard de franc CFA quand celui de NEI passait à plus de 5 milliards en 1999. Voir, Kadi, Germain-Arsène, *Op.cit.*, p. 30-31.

<sup>27</sup> Les derniers chiffres de l'industrie du livre en Côte d'Ivoire atteste d'une santé économique fort reluisante du secteur (26,4 milliards de francs CFA et 1291 personnes employées pour la région d'Abidjan), ainsi que 7 millions de livres imprimés annuellement), mais d'une pratique insignifiante de la lecture (70% pour l'édition scolaire et 30% pour la littérature générale, ce qui revient, pour la dernière modalité, à un ratio de 0,1 livre par habitant. (Voir *La Tribune de l'économie* n°130 du 26 /11/2012

<sup>28</sup> Le SILA (salon international du livre africain d'Abidjan) a repris ses activités après de nombreuses années d'absence de la scène publique du fait de la crise militaro-politique au long cours qu'affrontait la Côte d'Ivoire.

<sup>29</sup> A côté des distinctions déjà existantes, le Prix Ivoire pour la littérature africaine est en pleine ascension après trois éditions.

consommation littéraire déficiente<sup>30</sup>, prêtant pourtant sa nomenclature au rapport culturel dont le livre fait généralement l'objet, afin de tirer bénéfice des retombées symboliques que le champ littéraire ne saurait jamais tenir pour négligeables dans ses *cérémonials*.

La dernière modalité est celle qui permet de déceler dans le champ littéraire sa part de « capital symbolique » que l'on pourrait considérer comme un des effets de l'enjeu du jeu littéraire. Mais qu'est ce que le « capital symbolique » ?

Le capital symbolique est une propriété quelconque, force physique, richesse, valeur guerrière qui perçue par les agents sociaux dotés des catégories de perception et d'appréciation permettant de la percevoir, de la connaître et de la reconnaître, devient efficiente symboliquement, telle une véritable force magique : une propriété qui parce qu'elle répond à des « attentes collectives », socialement constituées, à des croyances, exerce une sorte d'action à distance, sans contact physique<sup>31</sup>

Dans le champ littéraire africain, comme sans doute ailleurs, ce « capital symbolique » se manifeste par une posture de domination telle qu'elle traduit, selon ce qu'en disait Alain Viala, « un pouvoir littéraire ou un ordre de dignité littéraire »<sup>32</sup>.

C'est ainsi qu'à travers ce que nous avons nommé ailleurs « droit d'ainesse littéraire » et « laissez-passer littéraire » appliqués, d'un côté, au Martiniquais Aimé Césaire, au Sénégalais L. S. Senghor, et de l'autre côté, au Burkinabé Frédéric Pacéré Titinga, puis à l'Ivoirien B. Zadi Zaourou<sup>33</sup> le premier fonctionne comme logique évidente de « carrière » dans le champ en fixant la classicité comme désir de « "faire date", à toucher au passé, à devenir classique ou déclassé, à se voir rejeter hors de l'histoire où à "passer à l'histoire", à l'éternel présent de la culture consacrée »<sup>34</sup>. Le tout se joue sur des événements qui, tout en formulant l'intrication du littéraire aux autres activités de la vie sociale, dévoile comment la légitimité littéraire est également une affaire d'honneurs ou de distinction sociale, comme on

---

<sup>30</sup> La boutique l'Harmattan d'Abidjan permet d'observer les indices suivants du rapport culturel au livre :

« Livres les plus demandés : management, marketing, développement durable ; livres moyennement demandés : Théologie, philosophie, droit, comptabilité, livres pas assez demandés : sciences humaines et sociales ; livres les moins demandés : littérature générale ». On voit que la pratique culturelle liée au livre tient avant tout des exigences des filières étudiantes, puis de la demande professionnelle, et enfin de ce qui pourrait relever d'une lecture de « luxe », c'est-à-dire désintéressée, parce qu'incorporée selon un ensemble de déterminants de classe dont le goût pourrait porter sur les beaux livres.

<sup>31</sup> Bourdieu, « l'économie des biens symboliques » in *Raisons pratiques*, p.189.

<sup>32</sup> Viala, Alain (1985), *La naissance de l'écrivain*, Paris, Minit, p. 162, 176.

<sup>33</sup> Voir *Le Champ littéraire africain, essai pour une théorie, op.cit.*

<sup>34</sup> Bourdieu, *les règles de l'art, op.cit.*, p.221.

peut le voir avec deux « prétendants à la classicité » (F. Pacéré Titinga et B. Zadi Zaourou).

Du premier, Hortense Kaboré livre les distinctions et autres titres honorifiques suivants :

- « - le grand prix littéraire d’Afrique Noire (1982)
- la médaille d’Honneur de l’association des écrivains de langue française (ADECF – 1992)
- chevalier de l’ordre national 1995
- Diplôme promoteur de la culture démocratique en Afrique décerné par l’observatoire panafricain de la démocratie (Lomé Togo, 1996)
- Médaille d’Honneur de la ville de Saint Ghislain (Belgique)
- Médaille d’Honneur de la ville de Our Adour sur Glane (France)
- Diplôme d’Honneur et de mérite de la ville de Ouagadougou
- Médaille d’Honneur de Vancelain (France)
- Médaille d’Honneur des écoles du désert »<sup>35</sup>

Du second, nous savons, suite à nos propres enquêtes qu’il se situe pratiquement dans la même posture. On sait, en effet, que quand il devient ministre de la culture en Côte d’Ivoire, c’est surtout et d’abord en tant qu’écrivain. Tout comme il deviendra le préfacier attitré de certains hommes de culture et chercheurs en Côte d’Ivoire et en Afrique. Il consacre par exemple en tant que préfacier, *Portraits des siècles meurtris* qui est une belle anthologie de la poésie ivoirienne, sans oublier plusieurs autres ouvrages de recherches comme celui de Léon Yepri : *T.F. Pacéré, le tambour de l’Afrique poétique*. A l’instar de ses “pères et pairs”, sa production littéraire, politique scientifique est multiple, et son auréole sociale par le fait de la littérature est visible en ce qu’il transcende les limites de la seule création et va au-delà des frontières de son pays la Côte d’Ivoire.

Quant au « laissez-passer littéraire », il fonctionne, soit, comme des ressources de cooptation ou de parrainage, soit, comme des cachets de reconnaissance entre les pairs.

Dès lors, dans un rapport de « gérontocratie/prétention », régi par un désir de domination symbolique (*libido dominandi*), il apparaît comme allant de soi que Pacéré publie ses échanges épistolaires avec Léopold Sedar Senghor, alors Président de la république du Sénégal. D’où cet extrait daté du 1<sup>er</sup> octobre 1976:

(...) cher Monsieur (...) vos recueils de poèmes, en particulier, sont d’une facture originale, et la force de votre verbe, où se manifeste la

---

<sup>35</sup> Logouet Kabore, Hortense (2001), *Maître Pacéré. Origine d’une vie*, Paris, L’Harmattan.

puissance créatrice de notre terre africaine, m'a séduit. Je note l'usage que vous faites du rythme fondamental de nos tam-tams particulièrement dans le recueil intitulé "ça tire sous le Sahel", et je ne peux que vous engager à continuer dans cette voie, tout en ayant souci de diversifier votre registre rythmique (...) (signé) Léopold Sedar Senghor<sup>36</sup>

Le rappel de ces événements, loin de paraître banal ou insignifiant nous permet de noter d'abord une intrication du littéraire et des autres activités de la vie sociale. Il permet ensuite de voir comment, contrairement à l'économisme triomphant que certains critiques tentent d'ériger en normes universelle de tous les champs littéraires, le champ africain donne à voir une activité littéraire d'une rentabilité appréciable, mais d'une stratégie spécifique.

Mieux que cet aspect personnel ou individuel, l'entreprise d'écriture ou la pratique de la littérature est une véritable valeur sociale qui fonde au moins l'enjeu du jeu littéraire suivant la logique des champs symboliques.

## Conclusion

La faiblesse de cette analyse tient de son application un peu disparate. Parti pour observer un « terrain » africain dans son rapport à l'objet-livre, il s'est arrêté, tantôt, à une généralisation à l'échelle du continent, tantôt à des cas localisés au niveau national ivoirien avec une représentativité discutable.

Pour autant, cette réflexion n'a pas moins été habitée par le souci d'une démonstration empirique qui pourrait contribuer à la réflexion sur une théorie du « champ littéraire africain ». La question fondamentale était de savoir dans quelle mesure « l'objet-livre » devrait renseigner sur les ressources du champ littéraire en contexte africain ?

Ou encore, comment les acteurs de ce champ procèdent-ils pour construire leur légitimité en dépit d'une pauvreté grossière de la conditionnalité matérielle incarnée par une certaine culture déficiente du livre?

En refusant de nous aligner sur une analyse de type évolutionniste qui érigerait le modèle français décrit par Bourdieu en référence universelle, nous avons pu montrer que les modalités du champ littéraire africain généralement posées comme preuve de son imperfection, c'est-à-dire, de son existence, ne sont rien d'autres que ses propriétés spécifiques. Ainsi, il est apparu qu'une histoire institutionnelle du « livre-africain » (pratique éditoriale, consommation du livre, lectorat au départ de la commande ou

---

<sup>36</sup> Lettre de L.S. Senghor à Maître Pacéré Titinga, publié par Kabore Lougouet, Hortense, in *Maître T. F. Pacéré, origine d'une vie, op.cit.*, p. 216.

de la demande littéraire, presse spécialisée, prix, distinction et consécration, etc.) est profondément corrélé à une stratégie de légitimation par inversion. Celle-ci, en adoptant le bout opposé du monde parfait convoque trois modalités : une première qui se joue sur le positionnement social à cheval sur les frontières du champ littéraire, du champ intellectuel et du champ du pouvoir, une deuxième actualisée par une institution littéraire *stricto sensu* mais rusant avec la demande sociale, notamment la place du littéraire dans la division du travail, et une troisième de rapport à la fois structurel et de domination (cooptation, reconnaissance et consécration) entre les écrivains eux-mêmes.

Dans l'ensemble, le champ littéraire africain obéit à un cérémonial qui fait de nécessité vertu ou de contingence nécessité, sa pauvreté matérielle de l'objet-livre, sans manquer pour autant de revendiquer sa part sur le vaste marché des biens symboliques.

## **Bibliographie**

Bourdieu, Pierre (1992), *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil.

Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude (1985), *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.

Schulz, Claudia (2001), « Construire le paysage de l'édition dans l'Afrique francophone de l'Ouest durant l'époque post-coloniale » in Michon, Jacques, et Mollier, J.Y, *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIème à l'An 2000*, Presse de l'université de Laval, L'Harmattan.

Darnton, Robert (1991), *Gens des lettres, gens du livre*, Paris, Odile Jacob.

Kadi, Germain-Arsène (2010), *Le champ littéraire africain depuis 1960. Roman, société et écrivains ivoiriens*, Paris, L'Harmattan.

Kouakou, Jean-Marie (2005), *La chose littéraire, objet/objets*, Abidjan, EDUCI.

Logouet Kabore, Hortense (2001), *Maître Pacéré. Origine d'une vie*, Paris, L'Harmattan.

N'Kashama, Pius N'Gandu (1994), *Les années littéraires en Afrique (1987-1992)*, Paris, l'Harmattan, volume II.

N'goran, David K. (2009), *Le champ littéraire africain, essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan.

N'goran, David K. (2012), *Les Illusions de l'africanité. Une analyse socio-discursive du champ littéraire*, Paris, Publibook.

Viala, Alain (1985), *La naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit.